



Espace des 4 vents
38800 Champagnier
Tel : 04 76 98 48 32
contact@mjc-champagnier.fr

ADHÉSION ENFANT SAISON 2024/2025

Facture souhaitée :

oui non

Site : www.mjc-champagnier.fr
Permanence bureau : voir sur le site

NOM : PRÉNOM :

Classe (préciser niveau si classe double/triple)

CODE POSTAL : VILLE :

em@il :

Domicile / portable :

- 6 € - Adhésion Champagnarde pour **enfant** (3.17ans) ; étudiant mineur sur justificatif
- 9 € - Adhésion Extérieure pour **enfant** (3.17ans) ; étudiant mineur sur justificatif
- 30 € - Adhésion Champagnarde Familiale / Référent-e :
- 40 € - Adhésion Extérieure Familiale / Référent-e :

Adhésion

| Activités | Lieu | Horaires | Prix | Noter le prix de l'activité choisie dans les pointillés |
|--|-----------------|---|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Cirque / magie 5-7 ans | Gymnase | lundi 16h30 - 17h30 | 160 € | |
| <input type="checkbox"/> Cirque / magie 8-10 ans | Gymnase | lundi 17h30 - 18h30 | 160 € | |
| <input type="checkbox"/> Éveil Créatif 6 ans et + | à définir | jeudi 16h30-18h00 | 160 € | |
| <input type="checkbox"/> Hip Hop 6-11 ans* | Gymnase | mardi 16h45 - 17h45 | 160 € | |
| <input type="checkbox"/> Hip Hop 11-18 ans* | Gymnase | mardi 17h45 – 18h45 | 160 € | |
| <input type="checkbox"/> Danse 5-7 ans | Salle Motricité | jeudi 16h30 - 17h30 | 160 € | |
| <input type="checkbox"/> Guitare | à définir | jeudi et vendredi / 14h-21h (durée 1/2h) | 495 € / 325 € individuel / binôme | |

Total général

Du fait de son activité essentiellement portée par du bénévolat, la MJC ne peut assurer le transfert entre les salles des activités et l'école. Si vous ne pouvez pas amener votre enfant à l'activité, il doit être inscrit au périscolaire pour être assuré de la continuité de la surveillance en cas d'absence ou de retard de l'intervenant. La fiche d'inscription au pédibus de la mairie de Champagnier (ci-après) est à remplir pour le dossier MJC.

Inscription Pédibus Oui Non

J'autorise la MJC-MPT de Champagnier à prendre des photos qui pourraient être diffusées par la suite dans le cadre de la communication de la MJC Oui Non

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur de la MJC au verso

Date : **Signature :**

*** 15 inscriptions maxi, la répartition dans les groupes sera faite en début d'année par l'intervenante Athina**

AUTORISATION PARENTALE 2024/2025

Nom et prénom de l'enfant/adolescent :

Je soussigné(e), Mme /Mr :

PERE MERE TUTEUR

Déclare que :

Autorisation de sortie

J'autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant après l'atelier :

| Nom, prénom | Portable |
|-------------|----------|
| | |
| | |
| | |
| | |

J'autorise mon enfant à **rentrer seul** chez lui après l'atelier

Je m'engage à vérifier la présence de l'éducateur avant de déposer mon enfant et à respecter les horaires des cours.

Autorisation de droit à l'image

J'autorise la MJC-MPT de Champagnier à photographier ou filmer mon enfant dans la mesure où les films et images ne seront utilisés à aucun autre usage que dans un but éducatif, à l'illustration à but non lucratif de la vie locale ou dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association ou sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur.

Autorisation en cas d'urgence

J'autorise l'organisateur de l'accueil à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident impliquant mon enfant (traitement médical, Samu, pompiers, hospitalisation, anesthésie, intervention chirurgicale).

Coordonnées en cas d'urgence :

| Nom, prénom | Portable |
|-------------|----------|
| | |
| | |
| | |
| | |

Le planning des cours sera disponible sur le site internet : mjc-champagnier.fr

AUTORISATIONS RELATIVES A L'INSCRIPTION AU PEDIBUS (transport pédestre) DU PERISCOLAIRE

Je soussigné(e), M./Mme en qualité de mère/père/représentant légal*

de l'enfant : NOM/PRENOM.....

né(e) le :scolarisé(e) en classe de à l'école de CHAMPAGNIER.

inscris mon enfant à l'accueil périscolaire du soir 16h30-17h30 et je sollicite l'inscription au pédibus (de l'école à l'espace des 4 vents) mis en place par la Commune de CHAMPAGNIER pour les jours et les activités de l'association MJC CHAMPAGNIER suivants :

Lundi Cirque Mardi Hip Hop Mardi Éveil Créatif Jeudi Danse Jeudi/Vendredi Guitare

Donne autorisation à la ville de CHAMPAGNIER de remettre mon enfant à l'intervenant de l'association MJC CHAMPAGNIER représentée par Madame DARQUIE Sandrine présidente de l'association MJC CHAMPAGNIER.

- J'ai bien noté que, dès lors que mon enfant sera confié, à l'issue du temps du pédibus (trajet de l'école à l'espace des 4 vents), à l'intervenant de l'association MJC CHAMPAGNIER, la ville de CHAMPAGNIER n'est plus responsable de la prise en charge de mon enfant qui relève alors de la responsabilité de l'association MJC CHAMPAGNIER.
- Le jour même de l'activité : mon enfant sera alors automatiquement pris en charge au sein de l'école de CHAMPAGNIER dans le cadre de l'accueil périscolaire mis en place par la Ville de CHAMPAGNIER selon le tarif en vigueur.
- J'ai bien noté que les démarches et frais d'inscription à l'activité gérée par l'association MJC CHAMPAGNIER sont à ma charge et que toutes informations relatives au déroulement de l'activité (changement d'horaires, annulation, etc...) seront fournies par l'association MJC CHAMPAGNIER.
- J'ai bien noté qu'en tant que responsable légal, il m'appartient de venir chercher mon enfant NOM/Prénom..... à l'issue de son activité selon les modalités (lieu, horaire) définies par ladite association ou de l'avoir inscrit au périscolaire 17h30-18h30 pour qu'il soit repris en charge par le service périscolaire de la ville de CHAMPAGNIER ;
- En cas de non inscription à l'accueil périscolaire péri 16h30/17h30 (par le biais du portail famille BL enfance) je m'engage à venir chercher mon enfant à l'issue du temps scolaire de l'école fréquentée par mon enfant, soit 16h30.

Fait à Champagnier, le :

Signature du/des représentant(s) légal(aux) de l'enfant

Règlement intérieur 2024/2025

Tout changement de situation portant modification des renseignements ci-dessus devra être signalé.

La MJC de Champagnier propose des activités hebdomadaires sur toute l'année scolaire pour les adultes, les jeunes et les enfants. Au-delà de l'apprentissage d'une activité, les ateliers sont un vecteur de lien social où les différents publics se rencontrent et aiment se retrouver pour passer un agréable moment.

Fonctionnement des ateliers :

- **L'adhésion à la MJC est obligatoire pour pouvoir participer aux activités**
- 30 séances en période scolaire / pas d'atelier pendant les vacances (sauf activités auto gérées)
- début des cours : **la semaine du 23 septembre**
- 2 séances d'essai possibles **après inscription jusqu'au 4 octobre, les inscriptions fermes sont prioritaires**
- annulation de l'activité possible en cas d'un nombre d'inscrits insuffisants
- la mairie met à la disposition des associations le gymnase mais la MJC n'est pas prioritaire et il se peut que des séances soient reportées ultérieurement ou annulées
- En cas d'inscription en cours d'année : compte tenu du prix bas des activités, tout trimestre entamé est dû en totalité.
- Une activité peut être remboursée sur certificat médical après demande écrite au CA.

Modalités de paiement multiples : virement (IBAN Banque Postale *FR67 2004 1010 1701 0412 0G02 837*), chèques, espèces, carte Tadoo pour les collégiens, chèques ANCV (200 € maxi par famille). Règlement à l'inscription. Possibilité de payer en trois fois pour les adhésions familiales.

Pour un suivi correct, merci de faire un seul virement par fiche d'inscription individuelle (activités + adhésion) en indiquant bien le nom de celui qui fait la (ou les) activités ainsi que les activités choisies. Pour les adhésions familiales, pensez à mentionner l'identité du référent sur chacune des fiches d'inscription.

La force vive d'une MJC, ce sont ses adhérents !

La MJC doit être un lieu où **la culture se partage, où la culture est accessible à tous**, un lieu ouvert où **le lien social** est favorisé au-delà des différences, un lieu qui laisse une place à **l'engagement**. La MJC doit encore développer sa dynamique associative autour de son projet associatif.

La MJC s'est fixée 3 objectifs prioritaires au-delà des actions déjà proposées :

- **Développer l'intergénérationnel par la mise en place d'actions ponctuelles** (sorties famille, jeux vidéo, concours de cartes, toutes les idées sont les bienvenues...)
- **Favoriser l'accès à la culture pour tous en formant un groupe dynamique et créatif autour de « brouillon de culture »** : préparer des sorties culturelles, échanger sur les actualités (livres, ciné, danse, théâtre...), organiser des soirées (ciné, cafés citoyens, invitation d'artistes...)
- **La communication** : un nouveau projet pour la MJC, une nouvelle communication

Cette année encore, la MJC a besoin de vous, chacun apporte une contribution suivant sa disponibilité, ses compétences et sa santé.

Merci pour votre implication.